

CTG2Q Cher

Tables rondes – élaboration de fiches action

Table ronde n°4 :
Gestion des pollutions diffuses agricoles

Le 18 novembre 2019

Suite aux remarques des acteurs sur les propositions de pistes d'action en concertation, des fiches actions ont été proposées et discutées lors des cinq tables rondes en automne 2019

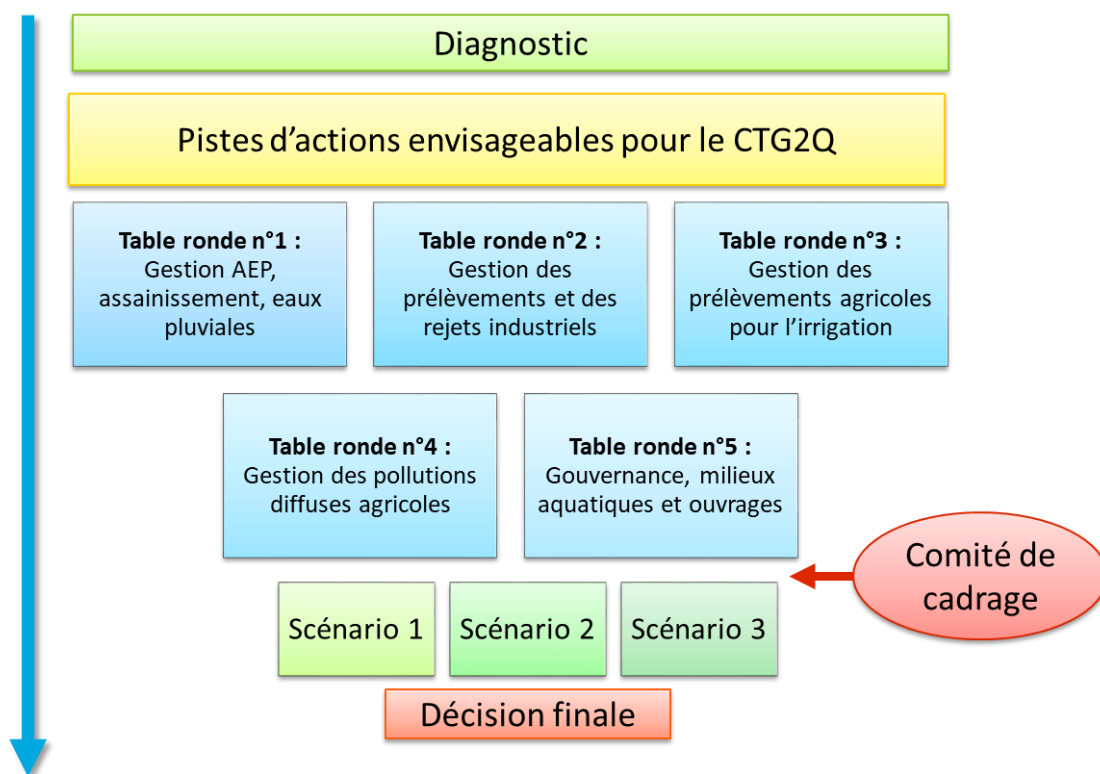
Table des matières

I.	Rappels sur le contexte de construction du plan d'actions	2
II.	Rappels sur la construction des fiches actions.....	3
III.	Déroulement de la table ronde n°4.....	4
1.	Objectifs de la table ronde	4
2.	Actions liées à la gestion des pollutions diffuses en pesticides	4
a.	Propositions d'actions à retenir	4
b.	Discussions entre acteurs.....	4
3.	Actions liées à la gestion des pollutions diffuses en nitrates.....	6
a.	Propositions d'actions à retenir	6
b.	Discussions entre acteurs.....	6
4.	Actions liées à la résilience des milieux naturels	7
a.	Proposition d'actions à retenir.....	7
b.	Discussions entre acteurs.....	7
IV.	Bilan : sélection des actions pour la construction des scénarii	9

I. Rappels sur le contexte de construction du plan d'actions

La construction du plan d'action du CTG2Q Cher est prévue en plusieurs étapes (cf. schéma ci-dessous).

Etapes de la construction du plan d'action



À l'issue des cinq tables rondes, plusieurs scénarii seront constitués à partir des fiches action discutées lors des tables rondes sur les neuf enjeux du contrat. Une réunion de concertation aura lieu courant Janvier 2020 pour que les acteurs s'expriment sur le scénario qu'ils préfèrent.

Ce choix sera ensuite soumis au comité de pilotage. Cette instance décisionnelle définie en comité de cadrage validera le scénario le plus adapté comme plan d'action du CTG2Q Cher.


II. Rappels sur la construction des fiches actions

Neuf enjeux ont été identifiés dans le diagnostic. Cinq modes d'action sont définis dans les fiches actions (cf. schéma ci-dessous).

ENJEU 1 : Prélèvement pour l'irrigation agricole et adaptation des systèmes
ENJEU 2 : Préservation de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes
ENJEU 3 : Pollutions diffuses et ponctuelles
ENJEU 4 : Prélèvement pour l'alimentation en eau potable
ENJEU 5 : Occupation des sols
ENJEU 6 : Gestion des usages de l'eau
ENJEU 7 : Obstacles à la continuité écologique
ENJEU 8 : Prélèvement pour le Canal de Berry
ENJEU 9 : Prélèvements pour les industries

Chaque fiche action se repère par le numéro de l'enjeu (de 1 à 9) et par l'icône et la lettre de son mode d'action : I pour « information », C pour « connaissance », R pour « réduction des consommations », A pour « aménagement », G pour « gestion ».

Des fiches pré-remplies ont été proposées en table ronde.

ENJEU 4
4.R.1 Nom action 
Priorité : ++ Calendrier : I - II
Détail des objectifs et du contenu
Localisation :
Pilote :
Partenaires :
Coût estimatif :
Financements :

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

III. Déroulement de la table ronde n° 4

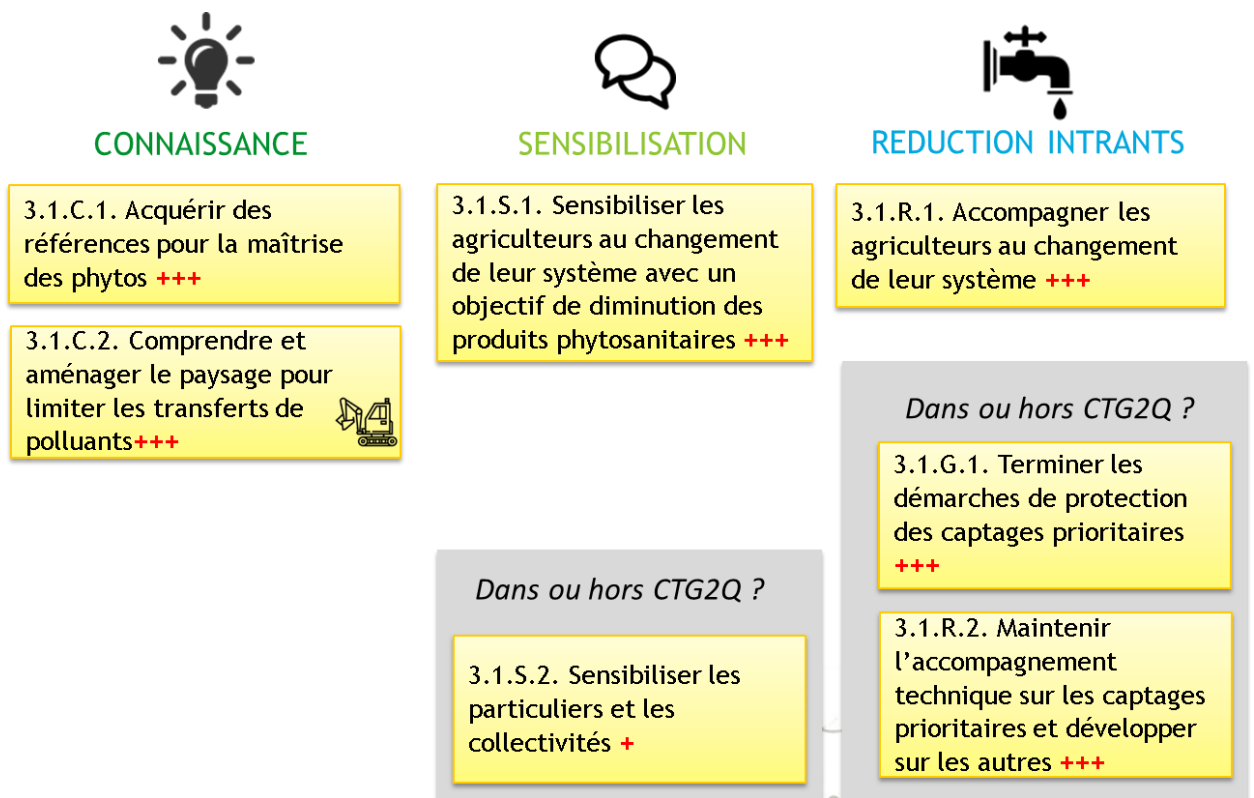
1. Objectifs de la table ronde

Au cours de cette table ronde, les acteurs présents ont été répartis en trois groupes selon trois enjeux de la réunion : la gestion des pollutions diffuses en nitrates, la gestion des pollutions diffuses en produits phytopharmaceutiques et la gestion des milieux naturels. Chaque groupe a travaillé le contenu des fiches action tour à tour sur les trois sujets .

L'animateur a rappelé le contexte des enjeux pollutions diffuses en nitrates et en produits phytosanitaires, l'état des masses d'eau et le risque de non-atteinte du bon état écologique.

2. Actions liées à la gestion des pollutions diffuses en pesticides

a. Propositions d'actions à retenir



b. Discussions entre acteurs

Action 3.1.C.1. Acquérir des références pour la maîtrise des produits phytosanitaires

➔ Abaissement de la priorité en ++

Action 3.1.C.2. Comprendre et aménager le paysage pour limiter les transferts de polluants

- ➔ Proposition de le renommer en « Diagnostiquer les risques de transferts de l'exploitation agricole pour limiter les transferts de polluants » (à fusionner avec l'action milieu 2.3.A.1.)
- ➔ Cibler l'action sur l'identification des zones sensibles

Action 3.1.R.1. Accompagner des groupes d'agriculteurs au changement de leur système avec un objectif de diminution des produits phytosanitaires

- ➔ Proposition de renommer « groupes d'agriculteurs » par « agriculteurs »
- Viser un système socialement tenable et environnementalement durable
- En amont, identifier les zones sensibles

Action 3.1.S.1. Sensibiliser les agriculteurs au changement de leur système avec un objectif de diminution des produits phytosanitaires

- Proposition de rajouter « sensibiliser les agriculteurs aux techniques alternatives de désherbage » notamment mécanique avec le binage, type herse étrille

Échanges techniques :

FDGEDA : Dans le CTG2Q, il faudra mettre en place une instance de partage entre acteurs sur les éléments techniques, notamment agricoles, pour s'accorder collectivement sur la définition des termes (ex : qu'est-ce qu'un couvert ?)

G. BENOIT (SIVY) : Pour mieux communiquer, on pourrait recourir à certains indicateurs techniques. Une meilleure communication serait capitale pour le monde agricole.

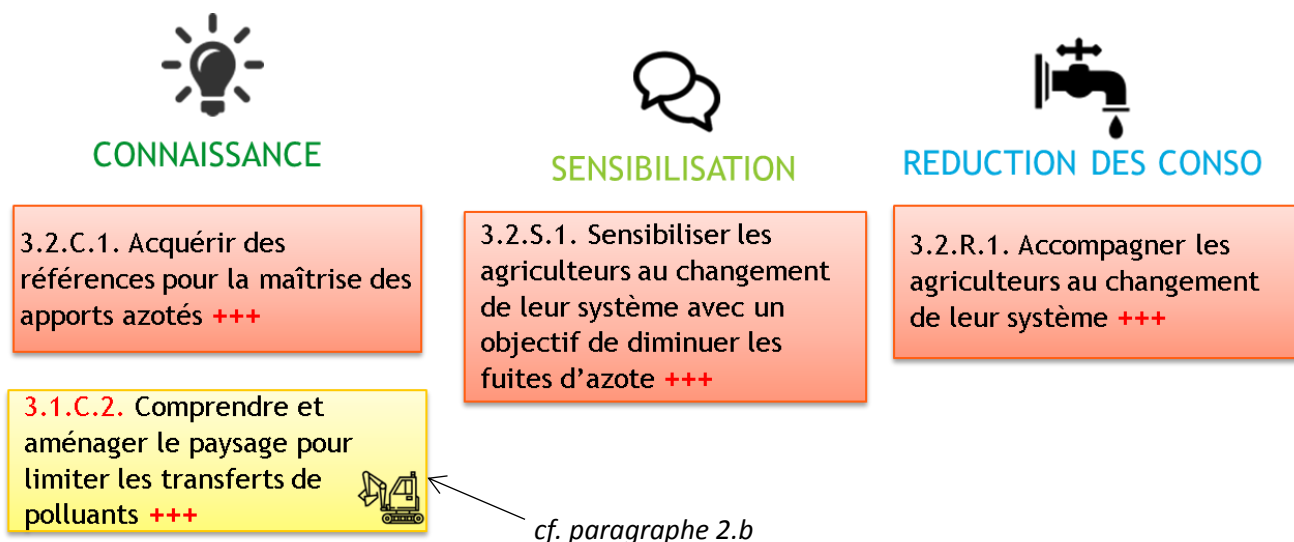
CA18 : Le levier de l'agriculture de conservation des sols peut être envisagé pour réduire les pollutions diffuses en azote, mais pas pour les pesticides car la destruction des couverts est souvent chimique.

Actions identifiées « à écarter »

- Maintenir l'accompagnement technique sur les captages prioritaires et le développer sur les autres secteurs : il peut être intéressant de développer un accompagnement technique sur les captages non prioritaires. Il s'agirait d'abord de définir les secteurs à étudier, puis sur la deuxième période (2024-2026) d'appliquer un protocole opérationnel. Après échanges, ni l'ARS ni la DDT ne peuvent être pilotes, il s'agirait plutôt des gestionnaires des captages d'alimentation en eau potable.
ex : Cette action pourrait être intéressante sur les captages d'alimentation de Quincy.

3. Actions liées à la gestion des pollutions diffuses en nitrates

a. Propositions d'actions à retenir



b. Discussions entre acteurs

Les leviers principaux pour limiter les transferts d'azote vers les eaux souterraines et superficielles sont :

- 1) la **maîtrise des apports azotés** (période, doses, fractionnement) notamment avec des outils d'aide à la décision et du matériel plus précis,
- 2) la **couverture des sols** par des couverts (interculture ou couverture permanente, valorisation des dérobées, itinéraire technique : conditions et périodes de semis, choix des espèces : plus tolérantes au sec...),
- 3) l'amélioration du **fonctionnement biologique des sols** (meilleure connaissance des sols et des dynamiques de minéralisation de l'azote).

De façon plus générale, les acteurs ont échangé sur les perspectives agricoles pour améliorer la qualité de l'eau.

- Quelles possibilités de diversification des assolements aujourd'hui et demain (biomasse, biomatériaux, productions pluriannuelles...) ?
- Quelles filières aujourd'hui et lesquelles demain ?
- Quelles conséquences dans la **séparation vente/conseil** pour l'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques plus maîtrisées, notamment pour les **agriculteurs peu ou pas accompagnés/sensibilisés** aujourd'hui ?

Les deux premiers points ont été abordés dans la table ronde n°3 sur l'adaptation des systèmes. Le dernier point apparaît fondamental aux acteurs de la table ronde : **comment sensibiliser et convaincre les agriculteurs aujourd'hui peu accompagnés ?** Notamment, les questions suivantes restent en suspens :

- Qui portera l'animation et les messages techniques ?

- Quels indicateurs de suivis, de moyens et de réussite utiliser sur les actions portées par le CTG2Q ?

4. Actions liées à la résilience des milieux naturels

a. Proposition d'actions à retenir



INFORMATION

2.1.I.1. Sensibiliser les acteurs et élus au fonctionnement des milieux aquatiques et au changement climatique ++



AMENAGEMENT

2.1.A.1. Améliorer la fonctionnalité des milieux aquatiques +++

2.3.A.1. Limiter le ruissellement et les transferts de polluants via la plantation de haies ++



GESTION / SUIVI

2.1.G.1. Renforcer les synergies locales entre les acteurs agricoles et les syndicats de rivière +++

Dans ou hors CTG2Q ?

→ Gestion de l'étang de Goule : mettre en place des actions localisées d'accompagnement des pratiques agricoles pour améliorer la qualité de l'eau (18, 03)

b. Discussions entre acteurs

Action 2.1.I.1. Sensibiliser les acteurs et les élus au fonctionnement des milieux aquatiques et au changement climatique

- **Cibler la communication** sur le changement climatique à l'échelle locale (département du Cher, communes des personnes cibles).
- Utiliser une diversité d'indicateurs et choisir les indicateurs les plus appropriés en fonction du public.
- Faire ressortir des témoignages par des pairs (ex : d' élu à élu dans des collectivités déjà sensibilisées).

Action 2.1.A.1. Améliorer les fonctionnalités des milieux aquatiques

- Les actions de restauration de cours d'eau sont-elles à inclure dans le CTG2Q si elles figurent déjà dans un CTMA ? Non, il s'agit plutôt de mettre à disposition l'information sur les actions réalisées par les syndicats de rivière et la cellule ASTER du département.

- Identification d'un secteur prioritaire pour faire émerger des projets : **l'axe Cher**. La cellule ASTER travaille actuellement à faire émerger un syndicat de rivière sur ce bassin versant.

Action 2.3.A.1. Limiter le ruissellement et les transferts de polluants via la plantation de haies

P. PUIG (CA 18) : Attention, les haies ne sont pas les seuls outils pour limiter les ruissellements et les transferts de polluants. Les agriculteurs peuvent aussi mettre en place des intercultures ou recourir au travail avec semis sous couvert.

A. LESPAGNOL (FDSEA) : On peut aussi cibler les plantations de ripisylve en bordure de cours d'eau.

Les haies sont des systèmes complexes, composés de différentes strates végétales. Il faut prêter une attention particulière au choix des espèces.

Échanges sur les potentiels bénéfiques de plantations de haies pour l'agriculture :

- L. JAMET (N18) : cela peut-il permettre le maintien de fraîcheur et d'humidité en période de sécheresse ? LA CA18 répond que localement l'ombre permet de temporiser la température mais que les arbres consomment de l'eau donc la réserve utile des sols est vidée plus rapidement en l'absence de pluie.
 - Les haies peuvent être valorisées en bois de chauffage (plaquettes pour chaudière biomasse) ou en paillage. La SCIC Berry Bocage dans le sud du Cher travaille sur cette solution durable : émergence de projet de chaudière biomasse dans les petites et moyennes collectivités et plan de gestion durable des haies avec les agriculteurs et les collectivités.
→ **Les collectivités pourraient être sensibilisées pour faire émerger les projets de valorisation.** exemple : SMERTOM (St-Amand-Montrond, chaufferie au bois)
- Les acteurs ressortent un **besoin de mise en cohérence des différents acteurs en charge des plantations** : ASCI, ONCFS, Syndicats de Pays, PETR Centre-Cher... Identification de pilotes potentiels : ARS Biodiversité ? Les syndicats de Pays existent mais il semble qu'il y ait besoin de structurer la filière.

Proposition de **scinder la fiche action sur deux axes** : un axe « **gestion des pollutions diffuses agricoles** » intégrant les haies et d'autres techniques culturales (cf. paragraphe 2.a), et un axe « **gestion de la biodiversité** », mettant en avant la haie comme un habitat écologique et une composante essentielle de la Trame verte. **Les avis divergeant, ce sujet a été abordé de nouveau en table ronde 5.**

Action 2.1.G.1. Renforcer les synergies locales entre les acteurs agricoles et les syndicats de rivière

Dans les projets de restauration menés par les syndicats de rivière, les usages des agriculteurs sont déjà pris en compte (aménagement d'abreuvoirs, passages à gué, sorties de drains). Pour faciliter les actions des syndicats de rivière, lors des situations bloquantes, il peut être utile d'inclure davantage les propriétaires.

Des rencontres techniques sur le terrain sont suggérés avec notamment des participations aux pêches électriques et des conseils techniques agricoles intégrant la gestion des cours d'eau.

FDPPMA : On pourrait envisager des échanges sur les berges des cours d'eau entre agriculteurs et syndicats pour discuter de **gestion quantitative, par rapport à la marge de manœuvre des irrigants et l'état de la ressource.**

Par rapport aux assecs sur l'Airain, recourir à l'histoire et à la mémoire collective pourrait permettre aux acteurs de s'accorder sur une vision commune.

➔ Toutes les actions de cet enjeu passent en **très forte priorité (+++)**.

+ Proposition de la FDPPMA de **rajouter une action de connaissance, si besoin** : identifier les effets positifs sur les milieux aquatiques de l'amélioration de la qualité chimique de l'eau.

Actions identifiées comme « à écarter ? » :

- Mettre en place des actions agricoles localisées pour améliorer la qualité de l'eau du plan d'eau de Goule : cela pose la question des objectifs que l'on veut donner au CTG2Q (contrat multi-thématique, limites hydrographiques, engagement volontaire des acteurs pilote). La question sera de nouveau abordée en comité de cadrage mais les acteurs présents s'accordent sur le fait d'intégrer l'action au contrat, notamment au regard du besoin de cohérence territoriale pour le montage financier d'actions sur ce bassin versant.

IV. Bilan : sélection des actions pour la construction des scénarii

Au regard des échanges, l'ensemble des actions proposées en table ronde devrait être maintenues pour la suite de la construction du plan d'action. Les fiches seront retravaillées avec les contributions des acteurs lors de la table ronde et celles reçues dans un délai de deux semaines après réception des fiches. Par la suite, des ajustements sont prévus avec les acteurs pilotes des actions.